

Compte rendu de secteur

Secteur : Logement et itinérance

Thème : Logement des Premières Nations

Historique

Le Secteur du logement et de l'itinérance de l'Assemblée des Premières Nations (APN) continue de travailler conjointement avec Services aux Autochtones Canada (SAC) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à la résolution de la crise du logement en mettant en œuvre la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations (la Stratégie). Il soutient notamment la titulaire du portefeuille national du logement, la Cheffe régionale Cindy Woodhouse, dans ses réunions et sa correspondance, dans lesquelles elle rappelle aux ministres fédéraux les droits et les droits issus des traités au logement des Premières Nations, les obligations fédérales dans ce domaine et les attentes générales des Chefs, telles qu'elles sont exprimées dans les résolutions.

Parmi les autres initiatives lancées en 2022-2023 figurent la demande d'un investissement fédéral de 60 milliards de dollars dans le logement dans le cadre du processus fédéral de proposition prébudgétaire, la collaboration avec le Secteur des infrastructures de l'APN à l'élaboration du rapport sur l'estimation des coûts intitulé *Comblé le déficit en infrastructures d'ici 2030*, la continuation d'activités de recherche pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie, telle la création proposée du Centre national de recherche et d'élaboration des politiques sur le logement des Premières Nations et l'établissement de partenariats avec des entités comme le défenseur fédéral du logement, ainsi qu'encourager le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures à entreprendre un ensemble d'activités de plaidoyer connexes et le soutenir dans cette démarche.

Plaidoyer récent de l'APN

L'APN se réjouit d'avoir influencé le budget fédéral de 2022 : un investissement de près de trois milliards de dollars sur cinq ans pour le logement des Premières Nations a été annoncé en avril 2022. Cet investissement contraste avec les résultats du rapport d'estimation de coûts *Comblé le déficit en infrastructures d'ici 2030*, dont le montant estimé révisé s'élève à 135,1 milliards de dollars pour combler le déficit en logements d'ici 2030.

Aucun financement n'a été annoncé pour le logement communautaire des Premières Nations dans le budget fédéral de 2023. Cependant, ce budget comprend un montant de quatre milliards de dollars, étalé sur sept (7) ans, pour le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique hors des communautés. À la fin de 2022, les Premières Nations-en-Assemblée ont demandé à l'APN, par l'intermédiaire de la résolution 60/2022, *Participation des Premières Nations à la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique*, de participer à l'élaboration du volet distinct consacrée aux Premières Nations de la Stratégie de logement

autochtone en milieu urbain, rural et nordique (Stratégie URN) du gouvernement fédéral, qui est attendue à la fin de 2023. SAC a proposé à l'APN de participer à un processus pan-autochtone destiné à débloquer l'allocation de 281,5 millions de dollars promise en 2022 pour des logements d'urgence hors des communautés. L'APN a décliné l'offre et a proposé à SAC de travailler en collaboration avec elle au sein d'un comité mixte déjà existant fondé sur les distinctions. SAC a jusqu'à présent ignoré la proposition de l'APN. En avril 2023, il a autorisé une nouvelle organisation nationale pan-autochtone à allouer les fonds.

Entre-temps, l'APN coordonne les contributions régionales et travaille en étroite collaboration avec la SCHL à l'élaboration conjointe de la Stratégie URN. L'allocation de quatre milliards de dollars pour le logement URN n'a pas encore été décidée. L'APN a également soumis des propositions relatives au logement à inclure dans les engagements fédéraux du Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Prochaines étapes

Notre priorité est de préconiser l'accès des Premières Nations aux capitaux nécessaires indiqués dans le rapport d'estimation de coûts *Comblar le déficit en infrastructures d'ici 2030* par l'intermédiaire d'une combinaison de subventions fédérales pluriannuelles et d'un accès facilité aux prêts. Cet accès aux capitaux est associé à des activités visant à réaliser deux objectifs de gouvernance et de gestion : améliorer la politique de SAC afin de transférer progressivement le contrôle des services de logement aux Premières Nations et d'élaborer conjointement de nouveaux programmes; améliorer les programmes existants par lesquels l'investissement fédéral de 2022 sera acheminé aux Premières Nations.

L'APN continuera de faire pression sur SAC pour qu'il élabore conjointement un volet de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (URN) qui soit consacré aux Premières Nations et fondé sur les distinctions. Le plaidoyer dans le domaine du logement comprendra également la participation au Plan d'action national sur l'itinérance des Premières Nations et l'alignement sur celui-ci, la nécessité d'obtenir des investissements correspondants dans les infrastructures communautaires, l'obtention de terrains supplémentaires pour de nouvelles constructions, la réduction des exigences excessivement élevées en matière d'assurance-logement, des soutiens en matière de logement pour la nation déneé, l'élaboration d'un cadre de mesure de la performance du logement des Premières Nations fondé sur le bien-être de la communauté, des options plus souples concernant les exigences de la SCHL en matière de cautionnement pour les entreprises de construction des Premières Nations, une sensibilisation et une réponse accrues aux exigences fédérales en matière d'accessibilité et une plus grande ouverture et transparence de la part de SAC et de la SCHL concernant l'accès à leurs renseignements sur le logement.